

## COMMUNE DE MORILLON Haute-Savoie

# COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 20 DÉCEMBRE 2022 à 18 h 30 – Salle du Conseil

La tenue de la séance du conseil municipal commence par la désignation du secrétaire de séance comme le précise l'article L 2121-22 du CGCT

Monsieur le 1<sup>er</sup> Adjoint, en l'absence de M. le Maire, ouvre la séance à 18h30. Il rappelle les points à l'ordre du jour.

#### Présents:

M. CLÉRENTIN Raphaël, Mme CHEVRIER-DELACOSTE Lisette, Mme BOSSE Stéphanie, M. VUILLE Bertrand, M. PINARD Jean-Philippe, Mme DUNOYER Marie, M. CONVERSY Éric, M. BOUVET Jérémie, M. SÉRAPHIN Gilles.

### Absents excusés:

M. BEERENS-BETTEX Simon, qui donne pouvoir à M. CLÉRENTIN Raphaël, M. GIRAT Martin, qui donne pouvoir à M. BOUVET Jérémie, Mme REVEL Béatrice, excusée, M. POLONIA Alexi, excusé, Mme PEREIRA Jocelyne, excusée, Mme LENOIR-DÉNARIÉ Karine, excusée

Secrétaire de séance : M. Gilles SÉRAPHIN

1. <u>Tourisme</u>: Fixation des tarifs des secours sur piste et du transport en ambulance pour la saison hivernale 2022-2023 – Domaine skiable – Annule et remplace la délibération n°2022.108 du 01 décembre 2022 :

<u>VOTE DE L'ASSEMBLÉE:</u> ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES VOIX AVEC 9 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS (Mme Lisette CHEVRIER-DELACOSTE & Mme Stéphanie BOSSE)

#### 2. Questions diverses

La séance est levée à 19h40.

## Fait à Morillon, le 21 décembre 2022

Pour le Maire empêché

Le 1<sup>er</sup> Adjoint,

Raphaël CLÉRENTIN

Le secrétaire de séance